

# Réunion du Conseil Municipal

## Séance du vendredi 12 décembre 2014

L'an deux mille quatorze et le vendredi douze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de la commune de Rousses.

**Étaient présents** : Daniel MEYNADIER, Daniel GIOVANNACCI, Éliette VALAT, Bernard AEBERHARD, Michel AGRINIER, Jean BOUTEILLER, André CHABAL, Élie COUDERC, Claire GINIER, Jean-Paul MARTIN.

**Absent excusés** : Claude GRELLIER ayant donné procuration à Élie COUDERC

**Monsieur Daniel GIOVANNACCI a été nommé secrétaire de séance.**

## **ORDRE DU JOUR**

Lecture et adoption à l'unanimité du compte-rendu du 31 octobre 2014

### **Assurance Statutaire**

Suite à la fin du contrat groupe dont la commune de Rousses était adhérente, Monsieur Le Maire rappelle qu'une procédure de mise en concurrence a été lancée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère, pour le compte des collectivités adhérentes et que la CNP Assurances a été retenue. Un contrat groupe à adhésion facultative a donc été signé entre CNP Assurances et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère.

A l'issue de cette procédure, le CDG48 a obtenu la signature d'un contrat groupe dont le taux global a été fixé à 5,09% concernant les agents affiliés à la CNRACL et à 1.05% pour les agents IRCANTEC.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'adhésion à ce contrat groupe pour les 2 types d'affiliations (CNRACL et IRCANTEC) pour une durée de 4 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### **Déclassement de Parcelles**

Après lecture de la demande de déclassement des parcelles B 602, 603 et 604 et du compte rendu du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) le conseil municipal à l'unanimité décide des modifications suivantes :

N° de Parcelles	Classement Actuel	Surfaces	Nouveau Classement	Surfaces par type de classement
B 604	BR 01 Sapin	2.30.20	BR 01	1.29.00
			BT 02	1.01.20
B 603	BR 01 Sapin	5.98.48	BR 01	2.56.67
			BT 02	3.41.81
B 602	BR 01 Sapin	6.65.50	BR 01	0.66.66
			BT 02	5.80.84
			L 02	0.18.00

### **Annulation Délibération Création poste ATSEM**

Lors du conseil municipal du 10 juillet 2014, le conseil avait créé un poste d'ATSEM contractuel. Ayant eu d'une part des remarques de la part du contrôle de légalité, d'autre part l'affectation d'une enseignante sur l'école de Rousses depuis début décembre, le conseil municipal décide d'annuler cette création de poste sachant qu'aucune personne n'avait pour l'instant été recrutée pour pourvoir ce poste.

### **Création d'un poste occasionnel**

Au vu des besoins générés par l'affectation de l'enseignante sur l'école de Rousses, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste occasionnel pour les fonctions suivantes : d'assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, de préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. De participer à la communauté éducative. Est en charge, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des

très jeunes enfants et encadre les activités périscolaires pour l'année scolaire 2014/2015. Ce poste sera à temps non complet de 29 heures hebdomadaires, du 15 décembre 2014 au 30 juin 2015.

### **Regroupement pédagogique intercommunal dit dispersé**

Le conseil municipal après avoir entendu le compte-rendu de la réunion du 10 décembre en les locaux de l'académie à Mende et pris connaissance du compte-rendu écrit de cette réunion adressé l'inspecteur d'académie, décide de donner un accord de principe au projet de création d'un regroupement pédagogique intercommunal dit dispersé en les communes de Rousses, Saint-Laurent de Trèves et de Vébron.

### **Courriers**

Monsieur le Maire fait lire à l'assemblée différents courriers d'administrés.

### **Transport des Elèves de l'école de Rousses**

Afin de pouvoir amener les élèves de l'école de Rousses à des activités et sorties, Monsieur le Maire propose de mettre à disposition de l'école le bus de la commune qui est aux normes jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2015. Le conseil municipal vote la proposition à 9 voix pour et 2 abstentions.

### **Etude des propositions – Aménagement de la mairie et du Foyer**

Me Hélène SOULIGNAC est venue le 3 décembre dernier, afin d'avoir une vision exacte du bâtiment communal abritant la Mairie en sus des 2 logements ainsi que le foyer rural. Il lui a été demandé d'une part d'établir des projets de restructuration du bâtiment communal afin que les locaux affectés à la mairie d'une part soient d'une surface en adéquation avec l'activité et d'autre part conformes aux règles d'hygiène et de sécurité ainsi que d'accès pour les personnes handicapés. Pour le foyer l'agrandissement envisagé devrait sécuriser la partie réservée à la cuisine. Les propositions seront examinées lors d'un prochain conseil.

### **Demandes de Subventions**

- Pour la mise aux normes de la navette du Tapoul ou l'achat d'un nouveau bus : le conseil municipal demande à l'unanimité de la DETR à 50 %.
- Pour transformation de la Mairie : le conseil vote à l'unanimité les demandes de subventions suivantes : de la DETR à un taux de 40 %, au département et à la région voir plus afin d'arriver au taux maximum.
- Pour les travaux d'agrandissement et de l'amélioration acoustique du Foyer : le conseil municipal vote à l'unanimité la demande de DETR à un taux de 40 %.

### **Décisions Modificatives**

Le conseil municipal vote à l'unanimité au budget principal l'ajout de 3 000 € au 6413 (Personnel non titulaire) et le retrait de 3 000 € au de 6574 (Subv. fonct. Associat°, personnes privée).

### **Commission de recrutement**

La commission de recrutement a décidé d'embaucher un agent technique en CAE au vu de l'entretien. Le contrat débute à partir du 8 décembre 2014. L'état remboursera 95 % de salaire brut de l'agent. Il sera là pour épauler le nouvel agent technique polyvalent nommé stagiaire depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

### **Repas fin d'année**

La date du repas des élus (nouveaux et ancien) et des agents (2014) de la commune se déroulera à la Ruche le 19 décembre.

### **Questions Diverses**

**Personnes Agées :** Le conseil municipal a décidé cette année de faire des colis aux personnes âgées au lieu d'un repas au vu du nombre de participants probable.

**Fosse cimetière** : Lors du dernier enterrement la commune a dû demander à un professionnel d'effectuer les travaux de creusement de la fosse. La facture d'un montant de 240 €, sera refacturée aux héritiers.

**Aménagement Serre** : Monsieur Boutellier propose des plans/croquis d'aménagement du plateau du Serre. Cette aménagement est vu en 2 phases. La première phase prévoit ~3 à 5 Bac béton pour le rangement de matière (sable, pouzolane,...). La seconde serait la création d'un place de jeux en plus.

**Voeux 2015** : Une réunion publique sera organisée le samedi 24 janvier 2015, à cette occasion le conseil municipal par l'entremise de son maire présentera ses vœux à la population et un vin d'honneur clôturera cette soirée.

**A publier** : le conseil décide qu'à chaque fin de séance, il conviendra d'identifier les principaux points à mettre dans un compte-rendu de presse afin que la population soit au courant rapidement des grandes décisions du conseil municipal.

*La séance est levée à vingt trois heures cinquante.*